

Mairie de POUILLAT

AFFOUAGE

Les personnes de la commune
intéressées par une coupe
de bois en affouage doivent venir
s'inscrire en mairie sur le registre avant

LE 30 OCTOBRE 2026

**Pour tout renseignement, s'adresser à
M. Jean-Pierre REVEL au
06 99 72 64 48**